

Parc national des Pyrénées

Objectif 14: Maintenir une culture pastorale par une agriculture vivante

[...]

MESURES CONTRACTUELLES PERMETTANT D'ATTEINDRE CET OBJECTIF

[...]

• MESURES DE VALORISATION

- Contribuer à pérenniser et valoriser les fêtes et les événements liés au pastoralisme

Contributions attendues des communes

- Poursuivent et généralisent l'aide aux foires et aux manifestations festives liées à la vie pastorale ;

- S'impliquent dans la rédaction d'un cahier des charges partagé pour l'aide aux manifestations de valorisation des produits et des savoir-faire pastoraux.

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

- Fait connaître et valorise les productions agricoles de qualité du territoire ;

- Contribue à organiser la rédaction d'un cahier des charges partagé pour le soutien aux manifestations festives liées au pastoralisme ;

- Aide, d'un point de vue technique et éventuellement financier, à l'organisation de foires et de manifestations festives en lien avec la vie pastorale ;

- Permet l'émergence de formes contemporaines, y compris artistiques, de valorisation du métier de berger.

Principaux autres partenaires à mobiliser

Collectivités territoriales (notamment les archives départementales), opérateurs régionaux pour l'occitan, musées pyrénéens, associations de connaissance et de protection du patrimoine : sociétés savantes, associations culturelles, GIPCRPGE, chambres d'agriculture, Cellule pastorale des Pyrénées-Atlantiques, associations d'éleveurs, Commissariat de massif des Pyrénées, CBNPMP ...

Page 62 de la Charte PNP

Référence ID de l'article : #2265

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-04-15 11:29